

Bref protocole de la séance du comité du 24 mars 2012 à Zofingue

- Le comité a été informé sur les préparatifs du camp des jeunes de 2012 à Ballaigues. Le team des moniteurs du camp est au complet et 29 jeunes se sont déjà annoncés.
- Le CO de l'exposition suisse des jeunes de 2014 à Altdorf a déjà commencé son travail avec la collaboration de Regula Wermuth, membre du comité.
- Les travaux de préparation pour les journées européennes de 2013 en Suisse ont également commencés. Un programme riche et varié sera proposé aux délégués de l'Entente Européenne à Berne et de bonnes conditions seront offertes pour les séances de travail. En même temps, l'Entente Européenne fêtera à Berne son jubilé du 75^{ème}.
- Le groupe de travail pour l'exposition européenne de 2012 à Leipzig a déjà résolu bien des détails. Des informations complètes et les inscriptions sont chargées sur la page Web de Petits animaux Suisse.
- Notre Tierwelt est en augmentation, nous avons 20'000 lecteurs en plus. Selon les chiffres officiels, le comité a constaté qu'avec 324'000 lecteurs, nous avons à nouveau gagné une belle part du marché. Le comité a félicité les teams de la rédaction et de la production pour ce grand succès et se réjouit que la relance soit sur le bon chemin.
- Marco Mehr, rédacteur de la division cunicole, a donné sa démission. Il change son orientation professionnelle pour relever de plus grands défis.
- Les assurances juridiques des membres, pour la défense des détenteurs de petits animaux pour des problèmes en corrélation avec l'élevage, sont malheureusement souvent conclues trop tardivement.
- Le décompte Tierwelt 2011, avec un résultat record, a été approuvé par le comité.
- Le comité a approuvé le bouclage de l'année comptable 2011 de Petits animaux Suisse, il a de nouveau été possible de verser des paiements complémentaires aux divisions et aux fédérations cantonales.
- Le rapport de révision de la maison fiduciaire BDO AG a été approuvé et le comité a pris connaissance de rapport de gestion.
- Un montant a été octroyé à Oiseaux d'agrément Suisse pour les contributions de ses fonctionnaires aux activités internationales de la C.O.M.
- Un montant forfaitaire a été attribué à l'association pour la promotion des races suisses de petits animaux et à l'association pour la valorisation de la viande pour l'année comptable 2012.
- Le comité a donné son accord pour la conclusion d'une assurance collective de défense juridique pour les fonctionnaires et les membres des comités des organes de la fédération.
- Le comité a approuvé l'engagement futur du stand pour la protection des animaux et pour celui de la certification aux expositions nationales des divisions. Les frais seront repris dans le budget de Petits animaux Suisse.
- Le thème „attestation de compétences“ sera le sujet de la formation continue en automne 2012 pour les conseillers et les certificateurs. Les conseillers à la protection des animaux seront encore une fois tous invités.
- Le comité a approuvé à l'unanimité les compléments au budget 2012 proposés par la commission des finances ainsi que le budget 2013.
- Pour l'assemblée des délégués 2012 à Belp, le comité a discuté et trouver des solutions pour plusieurs problèmes. La proposition de la VOK pour la consultation de l'AD concernant les conditions pour l'exposition commune de 2018, la succession de la caissière, l'élection des membres du tribunal de la fédération et de la commission des recours, les propositions de nomination des membres d'honneur et l'ordre du jour définitif de l'AD 2012 ont retenu l'attention du comité.

- Le comité a approuvé le résumé du workshop et le protocole de la conférence des comités de 2012 à Sursee. Le comité a également mandaté les groupes de travail responsables pour la mise en œuvre des décisions de la conférence des comités de deux jours.
- Les rapports annuels du président de la commission de certification, du préposé à la protection des animaux et à la santé de l'Entente Européenne, du président du tribunal arbitral et de la commission des recours ont été approuvés
- Comme rédacteur responsable pour la division colombophile, le comité a nommé Wilhelm Baur, Nürtingen/Allemagne.
- Les cahiers des charges de la commission pour la protection des animaux, de la commission de la communication, de la commission pour la publicité en faveur des membres et des soins aux membres et de la commission des finances ont été approuvés à l'unanimité. Les présidents et les membres de ces commissions ont été nommés par le comité. Pour toutes ces commissions qui exercent leurs activités pour conseiller le comité de Petits animaux Suisse, le comité a désigné les mandats à réaliser en priorité.
- Un papillon d'informations à distribuer aux expositions expliquant aux visiteurs les conditions de détention des petits animaux en dehors des expositions sera établi pour la prochaine saison des expositions.
- Les nouveaux statuts de la fédération des éleveurs de petits animaux des deux Appenzell ont été examinés.
- L'exemple du futur rapport annuel de Petits animaux Suisse a été approuvé.
- Les présidents des divisions ont informé le comité des activités actuelles de chacune des divisions.
- 11 demandes de contributions pour des manifestations publicitaires ou en faveur de la relève ont été approuvées.
- 18 visites ou conférences concernant les conseils à la protection des animaux ont été autorisées.
- 26 délégations ont été attribuées, pour quatre manifestations, le comité s'est excusé.
- Le comité a reçu des informations de premières mains des participants à la conférence du 21 mars 2012 auprès de l'office vétérinaire fédéral à Berne concernant la „protection et l'élevage des animaux“. Ce thème continuera d'occuper le comité de Petits animaux Suisse ainsi que les comités des divisions.
- La réponse à la consultation fédérale sur les changements de la loi sur l'aménagement du territoire a été renvoyée dans les délais.